

COPIE NON CONFORME

DECES PLONGEE SOUS-MARINE
JEAN-NOEL BLANCHET, VICTIME
MARC HAMEL, VICTIME

GHISLAINE MAURIS
SERVICE DE LA NORMALISATION
11 MARS 1991



COPIE NON CONFORME

Victimes : Jean-Noël Blanchet
Marc Hamel

Date : 17 octobre 1990

Heure : 19 h 00

Formation : **Jean-Noël Blanchet**

- . instructeur 2 étoiles CMAS et de l'ACUC;
- . cours de plongée en caverne de C.P.A.S.;
- . cours de plongeur sous-glace.

Marc Hamel

- . cours niveau II P.A.D.I. et CMAS.

Expérience: **Jean-Noël Blanchet**

- . plonge depuis 1987 et a plus de 100 plongées à son actif.

Marc Hamel

- . plonge depuis quelques années et a plus de 50 plongées à son actif.

Site de l'accident : Carrière d'Oka

Site de l'accident : Carrière d'Oka

Profondeur : 240 pieds

Visibilité : Excellente 100 pieds

Courant : Aucun

Température : 33 à 34°C Température de l'eau

Distance de la rive : 35 pieds

Autopsie : Dr. André Lauzon

Policiers :

- . André Fontaine, unité des scènes de crime de la Sûreté du Québec;
- . Daniel Chartrand, unité des scènes de crime de la Sûreté du Québec;
- . Robert Dupuis, unité des scènes de crime de la Sûreté du Québec;
- . Arold Sheppard, plongeur à la Sûreté du Québec.

Circonstances: Le 17 octobre 1991, vers 19h00, 4 plongeurs sont descendus dans la Carrière d'Oka, Jean-Noël Blanchet, Marc Hamel, Yves Morin et Martin Riendeau. Selon leur plan, ils devaient descendre dans une caverne, qui autrefois servait de voie d'évacuation des gaz de la mine d'Oka. Cette caverne a 150' de profondeur et mène à une galerie qui a 240' de profondeur.



Rendus à cette galerie ils devaient refaire surface à l'air libre, en s'arrêtant pour faire un palier de décompression à 10'.

Ce qui s'est produit en fait, c'est que Blanchet et Hamel formaient une équipe copain-copain et Riendeau et Morin en formaient une autre. Morin a descendu le premier en suivant le fil d'Ariane, cÔte à cÔte avec son "copain" suivi de l'autre équipe. Lorsqu'ils ont atteint la galerie à 150', Riendeau et Morin étaient cÔte à cÔte mais Hamel était 15 à 20' plus bas qu'eux alors que son "copain" suivait toujours le fil d'Ariane placé dans la caverne.

Morin a fait signe, avec sa lampe, à Blanchet d'aller chercher son "copain", ce qu'il a fait. Mais à cette profondeur, Hamel avait été atteint par la narcose à l'azote et n'avait plus le sens du danger, il a continué à descendre en vrille au fond de la galerie. Blanchet a été atteint du même mal en voulant l'aider. Voyant cela, Morin a plongé vers eux, mais sa descente rapide a augmenté la vitesse d'action de la narcose sur lui et à la dernière seconde, il a eu le réflexe de gonfler sa veste compensatrice. Il a remonté vers la surface en catastrophe, son "copain" Riendeau l'a suivi puis rejoint à 60' de la surface. Ils ont alors repris leur calme et terminé leur remontée en effectuant 2 paliers de décompression un à 20' et un autre à 10'.

Après avoir fait surface, ils ont attendus leurs compagnons de plongée pendant une minute puis voyant qu'ils ne faisaient pas surface, ils sont partis chercher du secours.

Après quelques appels téléphoniques faits d'un dépanneur situé à quelques kilomètres du site de plongée, ils ont contacté 3 plongeurs qui ont accepté avec grands risques tenté de sauver les deux plongeurs au fond de la galerie. L'un des sauveteurs M.

Michel Desjardins a plongé à 240'. Il a vu les victimes, les a délestés mais n'a pu les remonter à la surface car il avait à combattre les effets de la narcose à l'azote. Les victimes ont été retirées de la galerie à l'aide d'un robot sous-marin. La profondeur de la galerie étant de 240', ceci aurait exigé une plongée très spécialisée avec

un mélange d'air dans lequel l'azote est remplacé par l'hélium. Comme il n'y avait plus de chance de sauver les vies des plongeurs, il a été décidé d'utiliser un robot plutôt que d'exposer d'autres vies à des risques très élevés.

- Expertise :
- . Une plongée en caverne exige des connaissances spéciales et le respect de certaines normes de sécurité tel que:
 - . 3 lampes étanches/plongeur;
 - . 2 systèmes d'air indépendant/plongeur;
 - . 1 corde ou fil d'Ariane dès l'entrée de la caverne.
 - . une plongée profonde à plus de 100' expose les plongeurs à des risques plus élevés de narcose à l'azote;
 - . à 100' de profondeur, 50% des gens ressentent l'effet de la narcose, à 150' de profondeur 100% des gens les ressentent;
 - . une plongée à plus de 130' exige un mélange d'air spécial ou on remplace l'azote par de l'hélium afin de réduire l'effet de la narcose au gaz inerte.

Conclusion:

Les victimes sont décédées par noyade suite à une narcose à l'azote qui empêche une personne de réagir au milieu qui l'entoure en la déconnectant de la réalité.

Certains facteurs ont augmenté les risques auxquels les victimes ont été exposées.

- . Formation inadéquate et insuffisante pour plonger en caverne et à une profondeur si grande;
- . non-respect de la limite maximale de 40 mètres de profondeur pour une plongée récréative (PAD!);
- . planification de la plongée incomplète, le sujet de la narcose à l'azote n'est pas révisé et aucune personne n'est désignée comme dive master;
- . plongée trop difficile pour certains membres de la palanquée;
- . le fil d'Ariane devrait être installé dès le début de la caverne et non à 10' après y avoir pénétré.

